

EXPRESSION LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-La Barre"

L'année scolaire 2017/2018 s'est organisée autour du retour à la semaine des 4 jours après trois années de difficultés récurrentes et de fatigue des enfants. Cette décision témoigne de la volonté de la municipalité de susciter et d'assister l'ensemble des associations qui contribuent à l'éducation. Certes, les enseignants sont au centre des apprentissages, mais ils ne doivent pas être les seuls à transmettre les valeurs de vivre ensemble portées par la République. Le tissu associatif propose des activités extra scolaires diverses et variées qui permettent aux enfants de se réaliser dans des disciplines sportives, techniques, culturelles et artistiques afin de s'ouvrir au monde qui les entourent. La mise à disposition des nouvelles technologies de l'informatique au sein des établissements (tableaux numériques) mais aussi l'accès au C2i ou bien encore à la bibliothèque participent à cette formation.

La municipalité travaille aussi à proposer les meilleurs équipements : extension du gymnase Alain Mimoun, réaménagement du stade, travaux dans les établissements scolaires. Des associations sont directement opérationnelles dans l'accompagnement de la scolarité comme celle de l'Aide aux devoirs qui s'appuie sur plus de 50 bénévoles qui œuvrent au sein de structures mises à disposition par la Commune. Le travail accompli est essentiel pour assurer la transition entre l'école et la société au profit des plus fragiles. La Ville favorise aussi des projets culturels en partenariat avec les écoles. Ainsi, nous fêtons cette année les 32 ans des « Enfants chantent ». Ce projet éducatif se termine chaque année par des concerts « opéra » d'une excellente facture. D'autres structures municipales, comme la Maison de la Famille, s'adressent notamment à travers le « Bain de langue » à des mamans non francophones et à leurs bébés. Il s'agit là d'une passerelle entre la famille et l'école maternelle. Une autre action portée par l'Association « Coup de pouce Clef » permet un accompagnement fort à destination des enfants de cours préparatoires à l'apprentissage de la lecture et de l'écriture et contribue à la lutte contre l'illettrisme. Les associations qui s'inscrivent dans l'accompagnement du parcours éducatif ont toute leur place dans la Maison de la Famille.

En cette fin d'année scolaire, nous souhaitons remercier tous ceux qui s'investissent dans le parcours éducatif de nos enfants, qu'il s'agisse des enseignants, des parents et des bénévoles. Agir en transversalité en plaçant l'humain au cœur de nos actions, tel est le projet politique que notre équipe municipale porte, avec un engagement fort et des actions résolument tournées vers l'avenir, au service de tous les Deuillois.

Dominique PETITPAS et Bertrand DUFOYER,
Groupe Des Engagements et Des Actes (DEDA)
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

Groupe d'opposition "Changez Deuil" Élus minoritaires, élus à part entière !

Plus d'impôts, plus de dette, moins de services *...

... mais une statue !

Deux augmentations d'impôts successives, 45% de dette supplémentaire en 3 ans, plus de commissariat, ni de patinoire, ni de sécurité sociale, plus d'assistantes maternelles ...

Mais il y aura une statue à la Galathée évaluée à 150 000 euros.... Le "Pôle santé" a coûté avec le point Police plus de 780 000 euros en investissement et près de 115 000 euros en frais de fonctionnement annuel. Bien qu'on ne comprenne toujours pas à quoi il va servir ... quand il ouvrira enfin. Il n'aurait vocation qu'à faire de la prévention, pas à aider l'installation de nouveaux médecins....

« Les solutions viendront après »

Telle fut la déclaration à une réunion publique le 14 mai 2008, du maire de notre ville, favorable à l'installation d'un centre de rétention administrative. C'était il y a 10 ans et les choses n'ont pas changé depuis. En 2018, la majorité veut aménager la Galathée avec une statue mais l'évaluation du projet viendra plus tard...

La légalisation de l'illégalité

Les constructions en zone N (zone dite Naturelle dans le Plan Local d'Urbanisme), notamment les parkings, se multiplient. Pourtant la mairie soit légalise soit ne revient pas sur la construction. Madame le Maire veut faire la maison des familles sur une zone N dans le parc de la Galathée : on fait, le préfet légalise. Bientôt Deuil-la Barre ne sera que béton. Et comment, désormais, refuser à un autre citoyen de s'approprier un terrain en zone N ?

Faire de la politique, c'est avoir une vision stratégique et non mener des projets sans diagnostic préalable, sans concertation, sans évaluation, voire sans budget.

BON ÉTÉ à tou(te)

* « *Ce que je comprends, Monsieur RIZZOLI, est que vous auriez fait moins de dette, plus de services et pas d'augmentation d'impôts. Il faudra m'expliquer.* » Madame le Maire (Conseil municipal du 30 juin 2017, vote du compte administratif 2016). *C'était pourtant son engagement de campagne !*

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer,
Vincent Gayrard pour le groupe « ChangeZ Deuil »,
site <http://changerdeuil.fr/>
www.facebook.com/changez.deuil

Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

L'année dernière, à la même période, nous écrivions une tribune qui rappelle celle d'aujourd'hui:

« *Apprentissage par essais et erreurs : quand le manque de professionnalisme risque de conduire notre ville à la mise sous tutelle.*

Le 10 mai dernier, le Préfet du Val d'Oise a saisi la Cour Régionale des Comptes car il estimait que le budget n'avait pas été voté en équilibre réel et, nous citons : « comporte des inscriptions insincères ». Dans un document de 13 pages, celle-ci pointe les erreurs de gestion, d'imputation et d'affectation des dépenses. (2017)

Comment peut-on continuer à dire à ses administrés que tout va bien lorsque l'on reçoit A NOUVEAU un tel rappel à l'ordre ?

Alors, on vous dira encore et toujours, que c'est la faute du passé, celle de l'Etat, de la Région ou des autres communes. Il n'en demeure pas moins que ces erreurs sont bien celles de votre majorité. Ceux-là même qui envisagent des travaux d'envergure quand notre ville n'a pas les moyens. Ceux-là même qui continuent à emprunter (deux millions d'euros en cette année 2018) pour finir alors qu'ils se sont engagés à un autofinancement des investissements de notre commune.

Cela fait près de trois ans que nous ne cessons d'alerter, d'évoquer nos inquiétudes lors des différents conseils municipaux. Surtout lorsque l'on sait que les chiffres qui nous sont présentés sont toujours différents de ceux qui nous ont été annoncés lors des différentes commissions.

Alors, nous nous engageons à maintenir notre vigilance car de nouvelles dépenses sont annoncées : un bassin de rétention pour sept millions d'euros, par exemple.

C'est pour cette raison que nous nous refusons encore et toujours à voter les augmentations de certains services de la ville (dont la cantine) car le contribuable deuillois n'a pas à payer les erreurs de gestion qui continuent sur notre commune. »

Nous espérons ne pas avoir à vous représenter cette tribune à la même date l'année prochaine. Si l'on apprend de ses erreurs, il semble qu'après trois ans, il est NECESSAIRE que votre majorité fasse preuve de plus de professionnalisme !

En attendant, les augmentations des impôts, les augmentations des services pour vos enfants à la rentrée, nous vous souhaitons d'agréables vacances.

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten
et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com